

AVIS DE CONCERTATION DU PUBLIC

Révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Monsieur le Maire de Juvignac communique :

Par délibération en date du 4 juin 2014, le conseil municipal de la commune de Juvignac a prescrit la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La délibération en date du 4 juin 2014 ouvre une période de concertation avec toutes les personnes intéressées jusqu'à la délibération d'approbation du dossier définitif du projet et le bilan de la concertation qui sera dressé par délibération du conseil municipal.

Le dossier des études en cours est à la disposition de toutes les personnes intéressées en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'un registre de concertation ou peuvent être noté toutes les observations du public.

Pour le Maire et par Délégation,
L'Adjoint délégué à l'urbanisme
Monsieur Luc BRAEMER